

Réponse de Michel VEUNAC, Maire de BIARRITZ, à la chronique de Marie DARRIEUSSECQ parue dans LIBERATION du 9-10 août 2014

Le 11 août 2014

Madame,

J'ai lu attentivement vos écritures dans le journal « Libération » daté des 9 et 10 août, sous le titre : « A Biarritz, une idée vague de l'océan ».

Dans cet article, vous vous livrez à une virulente critique de la Cité de l'Océan. Vous en avez le droit. Vous y êtes allée, vous avez vu, vous n'aimez pas. Soit.

En revanche, votre jugement sur la qualité de nos eaux de baignade (en particulier sur leur qualité bactériologique), témoigne de votre profonde méconnaissance d'un sujet qui mérite autre chose que des affirmations à l'emporte-pièce, aussi gratuites qu'inexactes.

Si vous aviez pris le temps, Madame, de ne pas rester dans la légèreté et la facilité du propos, vous auriez appris les efforts continus, financiers, techniques et scientifiques, qui sont faits depuis des années pour améliorer la qualité de nos eaux de baignade et qui ont abouti à des résultats dans l'ensemble satisfaisants, reconnus par les experts de la question... et les usagers de l'océan.

Non Madame, l'océan sur la Côte Basque n'est pas, comme vous le dites, un « potage » infesté de déchets et exposant les baigneurs ou les surfeurs à des risques sanitaires permanents. La gestion de la qualité des eaux de baignade est une affaire trop importante, trop complexe pour se trouver réduite à cette vision à la fois fausse et injuste.

Pour vous en convaincre, Madame, je vous invite à découvrir en ma compagnie, tout ce qui constitue aujourd'hui les politiques de gestion de la qualité des eaux de baignade à Biarritz et sur la Côte Basque : installations et outils d'analyse sans cesse améliorés, stations d'épuration modernes, réseaux « intelligents », bassins de rétention, investissements permanents par dizaine de millions d'euros, recherche et développement de haut niveau scientifique. L'ensemble de ce dispositif vient de faire d'ailleurs l'objet, pour la 6^è année consécutive, d'une certification par les bureaux de contrôle habilités.

Tout n'est pas parfait bien sûr, mais les progrès que nous avons enregistrés au cours des 10 dernières années sont considérables et les budgets consacrés au sujet seront tout aussi importants au cours de la décennie qui vient.

Connaissant votre attachement à Biarritz et à la Côte Basque (j'ai adoré votre ouvrage « La mer console de toutes les laideurs »), je suis certain que vous répondrez favorablement à mon invitation à vous servir de guide dans la découverte de la réalité de la gestion des eaux de baignade sur nos côtes, ainsi que des résultats que nous avons obtenus dans ce domaine et que nous travaillons sans relâche à améliorer encore.

Michel Veunac
Maire de Biarritz